



CHSCTD29 du 17 juin 2021 – Déclaration Liminaire

Nous nous réunissons enfin en présentiel pour le dernier CHSCTD de cette année scolaire qui fut sur le plan organisationnel extrêmement compliquée et usante et qui laisse la totalité des élèves, enseignants, personnels de direction, personnels de l'administration et personnels médicaux et sociaux dans un état de fatigue générale très inquiétant. Jusqu'à encore ce matin, et il n'y a pas de raison que cela s'arrête, les personnels ont du s'adapter en permanence et en urgence à de nouvelles directives annoncées dans les médias.

Le philosophie de notre instance restant la prévention, nous nous posons fort logiquement la question des conditions sanitaires de la prochaine rentrée. Il est désormais scientifiquement acquis que la voie de transmission majoritaire du Sars-Cov 2 est l'aérosolisation. Les meilleures modes de prévention sont donc d'améliorer la qualité de l'air dans les locaux et de faire diminuer le nombre de personnes dans une même salle sur la durée d'une année. Or la formation à la qualité de l'air va commencer seulement à être déployée au niveau ministériel et les effectifs par classe dans le second degré vont augmenter en conséquence des choix politiques ministériels. Il est à noter que les élèves de 6^e ayant moins de 12 ans, ils ne pourront bénéficier de la vaccination et vont voir également leur effectif augmenter dans les classes. Nous avons donc toutes les raisons d'être inquiets pour la reprise de la circulation du virus à la rentrée, en particulier dans le Finistère.

Une autre source d'inquiétude est l'état psychologique de beaucoup de nos élèves, les remontées de fiche SST mettant en avant sa forte dégradation et la difficulté pour les personnels à la gérer. De plus dans le second degré les équipes ne sont pas encore pleinement emparés de cet outil des fiches sur cette problématique, ce qui nous empêche d'avoir une vision d'ensemble pour la totalité des établissements de la souffrance au travail qui en découle.

Pour ce qui sera encore une fois malheureusement la dernière année d'existence de notre instance, nous souhaiterions vraiment faire de la prévention plutôt que de la réaction. Peut-on espérer mener à terme les travaux que nous souhaitons sur l'ergonomie des postes de travail ? Peut-on espérer que tout notre travail passé sur le radon devienne un protocole exploitable à tout le département ?

Nous souhaitons à toutes les personnes présentes aujourd'hui une séance pleine et fructueuse pour répondre à toutes ces questions.